

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCIERI MATIN, 28 OCTOBRE 1845.

PUBLIE PAR
MAGNE & WEISSE.

CONTRAT DE L'ABEILLE:

DURANT QUATRE ANNEES D'AVANCE. \$12

DE LA DECOUVRE, deux fois par

semaine, une année d'avance.

5

LE CONTRAT DE L'ABEILLE:

POUR L'ABEILLE, deux fois par

semaine, une année d'avance.

Le contrepartie pour ces deux

contrats est de 12,000\$.

PAIX: Les deux fois par

semaine, une année d'avance.

PAIX: Le contrat de

l'abonnement.

PAIX: Le contrat de

l'abonnement.